

**DEPARTEMENT
D'INDRE-ET-LOIRE**

MAIRIE
9, chemin des dames
37270 ATHEE-SUR-CHER

① **02 47 50 68 09**
Fax **02 47 50 20 67**
courriel :
accueil@mairieathee.fr

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL
MUNICIPAL**

L'an deux mille vingt-cinq
Le 12 novembre à vingt heures trente minutes
Le Conseil municipal, légalement convoqué, s'est réuni, en séance publique,
sous la présidence de Monsieur Olivier DELAVEAU, Maire.

Date de convocation

07-11-2025

Etaient présents : Marylène COUSSY, Laurent NEVEU, Karine PATIN, Olivier LATOUR, Adeline BETAILLOULOUX, Vincent DENIZIOT, Denis MORIZOT, Alexandra MOTOT, Thomas RENAULT, Thierry CANTEIRO, Sébastien DESSERRE, de la majorité des membres en exercice.

Nombre de conseillers

En exercice	21
Présents	13
Votants	13

Secrétaire : Eric MARINIER**Excusés :** Romain DEGNIEAU, Marie DEGNIEAU**Absents :** Frédéric VIETTI - Joseph RIBEIRO — Sandrine GUSPARO - Mathilde VILARINHO - Isabelle PAIS - Romain SOULARD**2025-50 Mise en place d'un contrat à durée déterminée pour accroissement temporaire d'activités à temps non complet au service technique**

Madame Marylène COUSSY, première adjointe au maire en charge du personnel, expose que les deux congés maladie survenus au service technique depuis juin dernier ont engendré des retards dans la réalisation des missions de l'équipe. Sur les deux arrêts, un remplacement a été effectué sur 20h/semaine depuis septembre dernier.

Afin de permettre au service technique de retrouver un fonctionnement plus normal, d'avancer dans le planning de leurs tâches et d'être en mesure de répondre à des missions ponctuelles, il est proposé de prolonger ce remplacement par un contrat à durée déterminée pour accroissement temporaire d'activités.

Après en avoir délibéré, et précisé que les crédits correspondants sont prévus au budget 2025, et feront l'objet d'une inscription au budget primitif 2026, le conseil municipal décide à l'unanimité de recruter un agent contractuel pour faire face à un besoin lié à un accroissement temporaire d'activités selon les modalités suivantes :

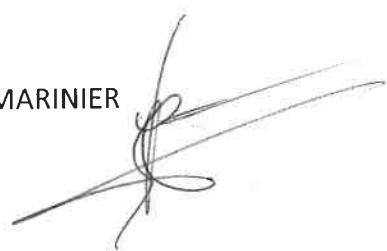
- Un agent dans le grade d'adjoint technique territorial qui assurera la fonction d'agent d'entretien des espaces publics à temps non complet pour une durée

hebdomadaire de service de 28 heures par semaine, à compter du 01 décembre 2025 et ce, jusqu'au 31 mai 2026,

- La rémunération de l'agent sera calculée par référence à l'indice brut 367 du grade de recrutement.

Le secrétaire de séance

Eric MARINIER



Le Maire

Olivier DELAVEAU



Date de transmission à la Préfecture 21 NOV. 2025
Date de publication 21 NOV. 2025